



Mairie de Villars le Sec

COMPTE RENDU
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 24 septembre 2018 (20h30)

Absents : M.Quatrehomme, L.Talon.

1. Suivi dossier téléphonie mobile, proposition bail :

Monsieur le Maire présente le projet de bail envoyé par la société FREE concernant l'implantation de l'antenne téléphonie mobile.

Le pylône sera implanté sur la parcelle ZA 54, lieu dit « sur le Vannet », sur environ 100 m². Cette partie de la parcelle, non soumise au régime forestier sera déboisée, notamment par la réalisation d'un lot d'affouage.

Le dépôt des autorisations d'urbanisme devrait être réalisé courant octobre. Les travaux sont prévus au printemps 2019 (avril) pour une mise en service prévisionnel en juillet 2019.

2. Bilan rentrée scolaire 2018 :

Monsieur le Maire présente le bilan de la rentrée 2018. 109 élèves sont scolarisés au sein du RPI du Plateau dont 21 élèves à la maternelle de Villars.

Le nombre d'élèves étant en dessous du seuil (113 élèves) pour garder nos cinq classes, une grande vigilance reste de mise.

3. Ménage mairie :

Monsieur le Maire informe les élus de la démission de Mademoiselle Coralie BEL qui assurait le ménage de la mairie pour deux heures mensuelles. Une nouvelle personne sera recrutée.

4. Suivi des travaux communaux :

Durant l'été, les travaux suivants ont été réalisés :

- remplacement chauffe-eau école
- remplacement chauffe-eau et réparation lave-vaisselle appartement communal (8 rue principale)
- réalisation évacuation eaux pluviales dans la cour de l'école maternelle

Les travaux de réhabilitation de l'appartement communal situé au-dessus de la mairie ont été engagés fin août. Plusieurs voyages ont été réalisés pour l'évacuation des gravats.

Rendez-vous dimanche 30 septembre à 10h30 pour l'évacuation du grenier.

5. Cérémonie du 11 novembre

Monsieur le Maire informe les élus concernant la cacophonie des informations pour l'organisation d'une cérémonie commune.

A l'unanimité des membres présents, la cérémonie de commémoration est maintenue à Villars le dimanche 11 novembre (fin de matinée).

6. Informations et questions diverses :

- Monsieur Locatelli est acquéreur des 30 stères restant de bois de chauffage au prix de 32€/stère
- Monsieur le Maire fait part aux élus de la nouvelle réglementation concernant la mise en place du répertoire électoral unique
- La visite de Madame la Préfète initialement prévue le 3 septembre 2018 aura lieu le lundi 12 novembre 2018
- Monsieur le Maire informe les élus des dossiers d'urbanisme en cours
- Madame Bruchon se charge de la commande des « Colis de Noël »
- Une date est à programmer pour le nettoyage des parterres de fleurs
- Monsieur le Maire annonce le départ prévisionnel des locataires de l'appartement 8 rue principale
- Dans le cadre de sa politique d'aides aux communes, il est proposé d'apporter un fonds de concours à la commune pour le fonctionnement d'équipements qui justifie l'intervention de la Communauté de Communes. Cette aide sera effectuée sous forme de fonds de concours de fonctionnement dans la limite de 50% des dépenses de fonctionnement directes justifiées par la commune en 2017. Le fonds de concours accordé est fixé à la somme plafonnée de 2 500€ au titre des dépenses 2018 pour le fonctionnement de l'école maternelle.

La séance est levée à 22h20.

Le Maire,
Laurent BROCHET.